



La 5G est compatible avec la protection de la santé

Le nouveau rapport d'experts commandé par la Confédération confirme des faits scientifiques connus. Le développement des réseaux de téléphonie mobile, si important pour l'économie, ne représente pas un risque pour la santé, 5G comprise. Il s'agit maintenant de fixer les conditions-cadre adéquates.

Après des mois de travail et d'analyse détaillée, le groupe de travail «Téléphonie mobile et rayonnement» mandaté par la Confédération a présenté son **rapport** et propose plusieurs stratégies. Il confirme des faits connus: un développement des réseaux de téléphonie mobile suisses est compatible avec la protection de la santé. L'exposition de la population aux rayonnements non ionisants (RNI) est restée constante ces dernières années, malgré une augmentation massive des volumes de données transmis. Le principe de précaution ancré dans la loi sur la protection de la santé est respecté, également avec la 5G. Afin de jouer la carte de la sécurité, le groupe d'experts propose néanmoins des mesures complémentaires comme des monitoring additionnels et la création de points de contact. Il préconise également d'améliorer régulièrement les connaissances grâce à la recherche, comme ce fut le cas ces 20 dernières années.

CREER LES CAPACITES DEMANDEES ET SAISIR LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES

Le succès de la téléphonie mobile ne se dément pas auprès des consommateurs. Ces dernières années, le volume de données transmis via les réseaux suisses a

doublé tous les douze à dix-huit mois. D'ici à 2024, il devrait quintupler. En raison de cet engouement, les réseaux touchent aux limites de leurs capacités, entraînant une détérioration qualitative des services. Aujourd'hui, la technologie 5G revêt une grande importance pour l'économie et constituera à l'avenir une infrastructure de base pour de nombreuses entreprises. Elle permettra d'améliorer des processus et des produits et d'exploiter de nouveaux domaines d'affaires. Ce sera un facteur décisif face à la concurrence internationale pour une économie suisse tournée vers l'exportation et hautement innovante. La société de conseil tech4i2 part du principe que la 5G entraînera la création de 137 000 emplois d'ici à 2030 (cf. [lien](#)).

DISCUTER DES CONDITIONS-CADRE DE MANIERE PRAGMATIQUE ET CONSTRUCTIVE

Début 2019, la Confédération a vendu aux enchères les droits d'utilisation pour de nouvelles bandes de fréquences. Ces dernières sont déjà utilisées (avec le wifi par exemple) et permettent de créer des réseaux 5G. La Confédération veille au respect des valeurs-limite en matière de rayonnement. Les autorisations de construction pour la modification des antennes est l'affaire des cantons et des communes, mais ne doit pas aller à l'encontre des prescriptions de la Confédération. L'Office fédéral de l'environnement et celui de la communication l'ont rappelé dans une prise de position commune au printemps (cf. [lien](#)).

Sur la base du rapport du groupe d'experts, le Conseil fédéral est invité à assumer ses responsabilités et à encourager une discussion pragmatique et constructive sur les conditions-cadre de la téléphonie mobile. Les stratégies réalistes (options 4 et 5) doivent être engagées rapidement. Les cantons et les communes sont par ailleurs invités, sur la base des résultats publiés, à ne pas bloquer de manière illicite les autorisations et à ne pas introduire de moratoires.